LES ETATS GENEREUX DE LA MUSIQUE et interprètes

20/06/2013

- Résumé -

Organisés par la Fédération des Auteurs, Compositeurs et Interprètes Réunis (FACIR)

FACIR asbl www.facir.be Fédération Wallonie Procession Synthesis (1997)

Les ETATS GENEREUX DE LA MUSIQUE

Voici le résumé de la soirée des Etats généreux de la Musique du 20 juin 2013. Il reprend les 6 forums abordés, pour exposer ensuite les conclusions et objectifs du FACIR.

Dans un premier **ETAT DES LIEUX**, 10 artistes de différents 'styles musicaux' ont présenté une réflexion personnelle pour un état des lieux des musiques actuelles dans la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB). La vidéo sera prochainement sur le site www.facir.be.

Le forum **JOUER (Et pourtant, elle tourne...)** aborde la question de la place des groupes de la FWB dans la programmation des salles et des festivals.

Avec Rosa gasquet (Lezarts Urbains), Clément Nourry (musicien, autodiffuseur), Philippe Anciaux (Centre Culturel de Seraing), Claire Frédéric (Secouez-vous les idées!), Xavier Daive (Atelier 210), Gabriel Alloing (Ferme du Biéreau), Jofroi (Festival de Barjac – FR), Florent Le Duc (Biennale de la Chanson française).

Le public belge aime-t-il ses artistes ? Il semble sûr qu'il n'a pas assez l'occasion de les rencontrer en concert : programmation rare, peu diversifiée ou peu valorisante pour les artistes de la FWB.

Nombre de programmateurs subsidiés semblent se désinvestir de leurs responsabilités et aller au plus « facile », en se focalisant sur le goût supposé du public. Cette tendance complique la tâche des programmateurs et diffuseurs plus investis dans la découverte et l'éducation. Il existe un certain nombre de salles, subsidiées ou non, dotées de peu de moyens budgétaires, qui pourtant fournissent un effort important en matière de promotion de la scène belge (malgré un éventuel risque économique). La SABAM a été pointée du doigt comme un obstacle aux petites salles plus courageuses. Comment soutenir et encourager ces programmateurs ?

Pour que festivals et salles de concert se remplissent, il faut une collaboration entre les équipes de programmation, les médias et les artistes : les médias ne remplissent pas ici leur rôle.

Les belges semblent plus appréciés à l'étranger que dans leur propre pays. Faut-il d'abord jouer à l'étranger pour être reconnu en FWB ?

Certains acteurs du secteur tentent de solutionner ces problèmes en s'unissant de manière indépendante autour de thématiques qui leurs sont propres : collectifs de cultures urbaines, fédérations de festivals.

Le forum **PRODUIRE ET DISTRIBUER** aborde la production musicale, et le marché intérieur. Avec Damien Waselle (PIAS), Pierre Van Braekel (NADA booking), Michel Van Achter (Homerecords), Vincent Faidherbe (Cheap Satanism Records), Daniel Léon (Igloo Records), et Maxime Blésin (jazz, Orfenamusic).

La réalité des producteurs, des studios d'enregistrement et des labels a considérablement évolué ces dernières années. La chaîne économique de l'industrie du disque a été bouleversée depuis l'avènement du numérique non-physique et la chute vertigineuse de la vente de CD.

Le métier "traditionnel" de producteur génère donc de moins en moins de revenus.



Les labels sont soumis à une pression très forte des médias (en recherche permanente d'audimat) et doivent répondre pour leur survie à un formatage artistique précis.

L'autre option est de faire appel à des subventions pour continuer à pouvoir produire et diffuser de la diversité artistique. Enfin, l'artiste se substitue souvent à ce rôle et devient producteur.

La chute du marché du disque amène les (grands) labels à élargir leurs activités jusqu'à l'organisation de concerts (exemple du contrat dit '360°', où l'artiste signe avec un seul partenaire à la fois producteur, manageur, label et tourneur).

Les labels, producteurs et distributeurs pointent du doigt le manque de politique de développement de carrière des artistes de la FWB, et le manque de connaissance de ces derniers de l'industrie musicale et ses réalités.

Dans le débat **DIFFUSER (Fume, c'est du belge)**, la place des musiciens de la FWB dans les médias belges francophones est au cœur des enjeux.

Avec Eric Russon (ARTE-Belgique), Jacques De Pierpont (journaliste rock), Jean-Claude Vantroyen (Le Soir), Etienne Bours (ex - Médiathèque et ex-RTBF), Isabelle Rigaux, administratrice SABAM, Pirli Zurstrassen (jazz / Facir), Daniel Hélin (chanson)

Le constat sur les médias du service public est alarmant.

La RTBF ne reflète pas la qualité et la diversité des productions de la FWB.

La RTBF et la grande presse (Le Soir, La Libre) écartent les 'découvreurs de talents' et est asservie à une consensualité, privilégiant les stars internationales, The Voice et les gros festivals (ces derniers souvent selon les affinités politiques).

Les journaux subissent une perte de lecteurs et s'obligent à une ligne un peu plus « people » qui ferait davantage vendre. Le public dénonce les rédactions, un manque de courage des journalistes, et se demande où est passée la presse alternative belge.

Certains se demandent si ce n'est pas justement cette ligne démagogique qui participerait à la perte de lectorat en presse écrite.

La philosophie qui guide aujourd'hui le service public est la concurrence.

L'influence de la publicité sur les programmes radios (de service public) est grande en termes de format et de contenu : on exige du «radio-friendly», et ça doit être «lisse»... Les programmateurs musicaux sont sous pression, et n'ont plus de liberté.

Les radios ont une couleur musicale très définie, au détriment de la diversité.

Le système des quotas d'artistes de la FWB demeure trop faible comparé à l'étranger, et son application actuelle est également trop facilement contournable... Il s'agirait d'augmenter les quotas et de créer des sous-quotas assortis de conditions, afin de garantir leurs effets positifs.

A l'instar des agriculteurs, les artistes ne devraient-ils pas quitter la logique industrielle pour raisonner en mode artisanal, local, prenant en main leur destin eux-mêmes ? C'est l'un des axes de travail du FACIR.

Pendant ce temps, les flamands écoutent nombreux l'émission « les Compagnons de la Chanson » tous les samedis sur Klara!...



Forum SURVIVRE (J'ai perdu mon statut,...)

Avec Gaetan Vandeplas (Artistproject, CGSP), Diane Broman (SpeakwithaDog), Marc Moura (SMART asbl), Sophia Walravens (CSC) et Michel Debrulle (collectif du lion).

C'est une disposition de l'Office National de l'Emploi (ONEM), obtenue à l'origine suite au long combat du milieu théâtral à la fin des années soixante. Plus qu'un « statut d'artiste », il s'agit d'un « statut social du travail artistique » qui permet aux artistes de bénéficier de la sécurité sociale des salariés.

La règle facilitatrice du "cachet" a été élargie en 2002, et la présomption de salariat a été étendue à l'ensemble des métiers artistiques (monde du spectacle ou pas). Ces avancées sociales sont régulièrement remises en cause, et le positionnement de la sphère politique sur le sujet est très instable, et varie selon la personnalité en charge du dossier. Les changements de lois abrupts créent des dommages collatéraux inacceptables.

Il serait pourtant réaliste aujourd'hui d'associer le «statut d'artiste» à un statut de travailleur, et non plus de chômeur. Ce qui constitue une réalité socio-économique fragile pour de nombreux artistes n'est pas un privilège. Il est urgent de mettre en avant que les artistes créateurs interprètes ont un rythme de travail différent par rapport aux autres travailleurs de la société, mais aussi d'obtenir plus de protection -et non une "mesurette"-, afin de pouvoir vivre la réalité du rythme propre au travail artistique.

Comme l'affirme le sociologue français Pierre-Michel Menger, qui étudie l'intermittence depuis des décennies, le chiffre d'affaire du secteur culturel est en nette évolution en Europe par rapport aux autres secteurs économiques. Parallèlement, le nombre de travailleurs du secteur augmente sans cesse; ce qui entraîne une réalité économique individuelle souvent réduite.

Comment prendre en charge la question sociétale de l'intermittence du spectacle au coeur de la complexité politique belge, alors que la culture anglo-saxonne et flamande appréhende l'intermittence artistique comme de la dépendance et la culture latine francophone l'assimile au salariat ?

Avons-nous atteint le seuil de saturation du nombre d'artistes ? Pour Gaëtan Vandeplas, il n'y a pas trop d'artistes en FWB. L'industrie culturelle et créative est un véritable vivier économique porteur d'emplois mais aussi un vecteur d'émancipation sociale très important dans toute société.

Les responsables politiques sont face à un vrai choix de société, et ne semblent pas prendre une position claire sur la place de la culture. En Wallonie particulièrement, il y a un travail énorme à faire pour développer le potentiel artistique, et redynamiser la vie culturelle.

Dans le forum sur la définition d'une **POLITIQUE CULTURELLE**, les 5 intervenants se sont succédés pour présenter leur réflexion.

<u>Patrick Dupriez</u> (Ecolo, président du Parlement Wallon), dresse via vidéo un parallèle entre l'agriculture et la culture. Il explique l'importance des producteurs locaux, pour créer une culture enracinée dans un territoire et une langue. Il plaide pour la valorisation des artistes qui produisent à partir de notre réalité, pour créer un imaginaire collectif et enrichir notre espace démocratique (et résister à la culture du 'hors-sol'). Il pointe le manque de capacité à reconnaître et valoriser nos spécificités et ce qui se produit chez nous. Le changement doit passer par les acteurs locaux.

<u>Frédéric Young</u> (délégué général SACD) analyse la politique culturelle des dernières 8 années de Madame la Ministre Fadila Laanan, qui a refinancé les institutions culturelles, sans que les artistes en soient les bénéficiaires.



Il rappelle le contexte : la crise de l'industrie musicale (avec les technologies, et la concentration plus forte du pouvoir), la crise de l'état (par le néolibéralisme et la réorganisation institutionnelle), la crise des droits (sociaux, d'auteurs, et politiques). Le changement implique la solidarité internationale et européenne des artistes pour négocier en force.

<u>Pierre Adam</u> (cabinet du Ministère de la Culture FWB), s'est réjoui de la 'vraie naissance' du FACIR lors de cette soirée, fort attendu par les instances. Il a défendu le succès de la Politique Culturelle actuelle et cite des artistes belges visibles internationalement.

<u>Nico Cué</u> (FGTB-Métallos) critique les 'politiques d'austérité' et les concepts de 'crise' et de 'dette publique'. Il rappelle les attaques successives de nos acquis sociaux et les efforts faits depuis 25 ans.

Cué établit le lien entre métallo et artistes, et propose un front commun large pour construire une alternative à une marchandisation à outrance de nos productions.

Il présente l'évènement 'Acteurs des Temps Présents' (octobre et au printemps 2014) réunissant métallos, universitaires, agriculteurs et artistes pour rencontrer des étudiants et interpeller le parlement européen.

<u>Toine Thys</u> (musicien) au nom du FACIR, parle de l'urgence d'une politique culturelle forte et visionnaire, qui dépasse le Ministère de la Culture, et concerne ceux de l'Audiovisuel, de l'Economie, de l'Education... Il esquisse des pistes avec le renforcement de quotas en radio et télé pour redynamiser l'industrie musicale, la refonte de l'enseignement de la musique dans l'éducation, et un audit de la culture pour développer les synergies et supprimer les dépenses inutiles.

CONCLUSIONS ET OBJECTIFS:

Les Etats Généreux de la Musique furent un succès : ils ont accueillis 250 spectateurs et 40 intervenants issus du secteur de la musique en FWB et ailleurs.

Six forums thématiques ont été établi afin de dresser un bilan de la musique en FWB. Ils furent riches en exposés, vidéos et discussions passionnés.

Nous avons accueillis de nombreux artistes, des journalistes, des représentants de labels, de partis politiques, de la Guilde des Artistes de la Musique (l'équivalent du 'FACIR' français), mais aussi du cabinet du Ministère de la Culture, et bien d'autres encore...

Lors de cette soirée, le FACIR a recueilli les inscriptions de 100 nouveaux membres.

Au travers des débats qui ont animés les 6 forums, nous soulignons les **conclusions générales** suivantes :

Le paysage médiatique et la diffusion sont dominés en FWB par les productions étrangères (françaises et anglo-saxonnes) très formatées, et les artistes de la FWB manquent de visibilité. Par conséquent, le public belge connaît mal ses artistes, et a peu tendance à les suivre.

Les intervenants ont cité à l'unanimité l'échec du rôle des médias de service public comme garant de la diversité culturelle et comme lien indispensable entre les artistes et le public en FWB.

A l'aube des élections de 2014, dans un contexte de crise politique de l'état belge se superposant à la crise économique mondiale, il est urgent de repenser la politique culturelle en FWB en recentrant l'attention sur ses créateurs, afin d'y développer un imaginaire collectif...

L'industrie culturelle et musicale génère un chiffre d'affaire en forte croissance en Europe. Elle est également porteuse d'emplois et vecteur d'émancipation sociale, et dépasse le

simple champ du Ministère de la Culture.

Les pistes de changement évoquées comprennent le travail de réseau à échelle locale et associative, les réseaux intersectoriels (les agriculteurs par exemple) et la solidarité internationale des artistes.



A la lumière de cette grande rencontre-bilan, le FACIR s'engage à travailler à ces objectifs :

Le FACIR va continuer à rassembler et fédérer les auteurs, compositeurs et interprètes de FWB, à Bruxelles comme dans toutes les villes de Wallonie. Il s'engage à travailler à l'amélioration de leurs conditions de vie et de l'exercice de leur profession.

Il s'engage à construire en amont un réseau de professionnels du secteur qui veulent du changement, et tenter, avec eux, de régénérer le lien qui s'est amenuisé entre le public et les artistes créateurs de musique.

Le FACIR va assurer pleinement son rôle de lobbyiste en faveur de tous les musiciens et artistes créateurs de la musique en FWB.

Au vu de l'engouement du milieu professionnel et du retentissement de cette première soirée constituante que furent "Les Etats Généreux de la Musique", le FACIR entend désormais devenir un interlocuteur de référence dans toutes les décisions concernant les artistes de la musique (non-classique) et d'être ainsi reconnu par les organismes décisionnels et pouvoirs subsidiant (CMNC, etc..). Il se veut le porte-parole des artistes créateurs de musique auprès des cabinets des Ministères concernés ainsi qu'aux Organes de gestions collectives (droits d'auteurs, etc..), et dans tous les services publics concernés mais également devenir un interlocuteur de référence pour les médias écrits et audiovisuels (RTBF,...).

Les membres du FACIR vont continuer à se documenter et travailler plus avant avec les intervenants rencontrés lors de cette soirée qui deviendront des 'personnes ressources' afin d'approfondir la réflexion sur la place des musiciens en FWB.

L'évolution du statut d'artiste, l'organisation du budget de la culture et sa part destinée aux artistes, les contrats de gestion de la RTBF, des festivals et des centres culturels sont autant de thèmes centraux pour cette nouvelle fédération.

Enfin, le FACIR va confronter ces conclusions et réflexions aux différents programmes des partis politiques en vue des élections de mai 2014, et ce dans l'esprit de sa «charte», document qui reprend les principaux points d'attention de cette nouvelle fédération. (www.facir.be).

